



La Journée

Aujourd'hui, 18 mars, est le trézième anniversaire de la Commune.

Il n'y a eu aujourd'hui séance ni au Luxembourg ni au Palais-Bourbon.

Le Congrès des députés de la Région de la Seine-Inférieure a tenu aujourd'hui une séance plénière.

Une expulsion sanglante de curé a eu lieu hier à Villard-sur-Thône (Haute-Savoie).

Le général d'Amade a reçu les propositions officielles de M. de Montigny-Hadid, dans les conditions qui ont été convenues par les deux gouvernements.

La Galerie des Machines a eu lieu l'ouverture du concours général agricole toujours si apprécié.

STRASBOURG. — Le cardinal Casali del Drago est arrivé hier soir, à 8 heures du soir, dans son palais, à Rome.

Les élections belges ont été reçues par le Pape.

Le prince de Bâle a exprimé ses sympathies et ses intentions de l'Allemagne par la question d'Ortut en une langue italienne.

M. Steyenne a prononcé un discours important devant la Commission de la marine de la Douane qui avait réuni les députés belges.

Le gouvernement haïtien a décidé de le permettre, en se réservant de pourchasser les personnes impliquées dans une révolution.

ECHOS RELIGIEUX

Lourdes et Rome

A son retour du pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes à Rome, Mgr Schepfer adresse à ses diocésains une courtoise lettre circulaire, où il rappelle les témoignages de la dévotion à la Sainte Vierge donnés par le Saint-Père, et annonce les fêtes du 15 mars.

Le nouveau nonce de Belgique

M. Mgr Giovanni Tacoli Porcilli, le nouveau nonce du Pape près la cour de Belgique, est arrivé mardi à Bruxelles.

Le cardinal Casali del Drago retourne son voyage à Rome

Le cardinal Coullié, qui devait partir hier pour Rome, a ajourné son voyage aux premiers jours d'avril, par suite d'une légère indisposition.

« PAROLES DE PRÊTRE »

Un Journal du matin publie récemment, sous le titre : « Paroles de prêtre », un de ces livres tendancieux où il s'agit de salir toute chose juste et honnête. Il y est fait allusion à un soi-disant incident qui se serait produit à l'église de Rambouillet, sur l'obscure du curé décédé, M. l'abbé Macaire, à propos de l'oraison funèbre prononcée par M. le chanoine Caron, qui représentait à la cérémonie Mgr Gibier, évêque de Versailles. Dans son discours, l'abbé Caron aurait dit, dit-on, outrage M. Loubet, ancien président de la République.

Cette histoire est inventée de toutes pièces. M. l'abbé Caron a écrit au journal intéressé, qui s'est empressé de ne pas publier sa lettre. Ce qui ne l'empêche pas de continuer à proclamer qu'il dit tout.

Un nouveau feuilleton

Dans son numéro portant la date du mercredi 8 avril, le « Croix » commencera la publication d'un nouveau feuilleton

TERRE FERTILE

par PAUL SAMY

Terre fertile se représente l'éternelle lutte entre ceux qui se croient du peuple et ceux qui le servent. Fortement peiné et écrit avec une simplicité qui cache beaucoup d'art, ce roman fera les délices de tous.

Nos amis feront bien de prendre, dès maintenant, leurs dispositions en vue d'une propagande qui ne peut être que favorisée par la qualité de l'œuvre que nous venons de leur signaler.

AU COURRIER D'AUJOURD'HUI

Monsieur le directeur,

Je vous accuse réception du numéro de mars de votre revue Rome (1). Ce fascicule, rempli par les fêtes de saint Jean Chrysostome, m'a tellement intéressé que je vous prie de m'envoyer tous les numéros parus de cette magnifique revue et de me considérer désormais comme abonné.

(1) Rome, revue mensuelle illustrée sur papier de luxe, un an, 3 fr.; étranger, 4 fr. Paris, 6, rue Bayard.

LA FÊTE DU PAPE

Lorsqu'en septembre 1847, le pape Pie IX, avéré des prochaines tempêtes par un pressentiment surnaturel, publia soudainement le décret plaçant l'Eglise universelle sous le protectorat de saint Joseph, un travail mystérieux commença presque en même temps de s'accomplir dans l'âme d'un enfant du nord de l'Italie, habitant un petit village bloqué au pied des riantes collines d'Assolo.

Cet enfant s'appelait Joseph Sario, Boppino comme l'appelaient gentiment sa mère. Il avait 12 ans, il venait de faire sa Première Communion, et, à l'horizon de son âme candide, pure et précocement intelligente, s'allumait cette clarté d'enfant qui est comme l'étoile des mages appelant à Dieu l'Élu à qui elle se montre.

En sorte que la vocation sacerdotale du futur Pape semble bien avoir été le don de joyeux avènement du patriarche Joseph, au lendemain de la proclamation officielle de son Patronage sur toute la famille chrétienne.

Le ciel a de ces répliques miraculeuses à la confiance de l'Eglise se tournant vers lui, aux heures difficiles. Les grands actes pontificaux sont toujours des semences de vie dont l'éclat mystérieux échappe aux yeux des contemporains, mais dont l'histoire admire ensuite les providentielles coïncidences et le divin à-propos.

Qui sait, par exemple, si l'acte solennel de Pie X, par lequel le pieux Pontife recommandait naguère si instamment la pratique, dans toute l'Eglise, de la communion quotidienne, n'a pas été un de ces gestes décisifs du Seigneur ? Qui sait s'il n'y a pas quelque part un enfant prédestiné que le monde ignore, mais qui, ayant vu et suivi ce geste, se nourrit quotidiennement du Pain des forts et grandit en sagesse et en grâce pour devenir à son tour l'homme qui sème et le Pontife qui gouverne souverainement les Ames sur terre ?

Quoi qu'il en soit, le don de saint Joseph à son premier-né fut une grâce singulière. Joseph Sario, fut élu évêque.

Voilà près de cinq années que S. S. Pie X tient en mains le gouvernement de l'Eglise. Cela suffit déjà pour que sa note personnelle de son pontificat se révèle et qu'on puisse distinguer sous quel relief caractéristique l'histoire burinera sa grande figure.

Pie X est venu à l'heure précise où l'éternel combat contre l'Eglise changeait de manière.

S'il nous est permis d'appliquer à aussi grande chose les termes du jargon politique, nous dirons qu'à ce moment historique l'impitoyable modernisme de l'opportuniste dans le radicalisme et qui quitte sa manière cauteleuse pour devenir brutale et violente.

En doctrine, le kantisme s'infiltrait sournoisement ; l'américanisme s'effrayait le chemin au modernisme ; mais ces hérésies se couvraient encore du masque d'un libéralisme respectueux et prudent.

En politique, l'apaisement s'était fait en un honorable *modus vivendi* entre le Saint-Siège et les puissances. Seule, la France refusait de s'incliner devant le prestige de la papauté et suivait toujours plus vite la pente conduisant à l'abîme des guerres religieuses. Mais enfin, jusque-là, on trouvait encore à qui causer en France ; on pouvait encore discuter, négocier, tenter par tous les moyens de rallumer la mèche qui fumait encore.

Léon XIII avait été le Pontife choisi par Dieu pour ces temps difficiles.

Avant le corps à corps avec l'erreur, il fallait lui enlever la dernière excuse ; celle de l'ignorance abritant un reste de bonne foi. Et ce fut la besogne de cet admirable défilé d'encycliques où la pure doctrine catholique s'affirmait, sur tous les problèmes modernes, en un magistral et lumineux langage. A ces clartés, les aveugles pouvaient voir ; il fallait fermer volontairement les yeux et vouloir se tromper pour errer encore.

Dans les rapports de l'Eglise avec les Etats, Léon XIII déploya toutes les ressources d'une diplomatie habile, souple et ferme. Il aurait pu, à un moment donné, fermer comme Auguste le temple de Janus, si la France n'eût gardé et sans cesse aggravé une attitude hostile contre laquelle le grand Pontife lutta pied à pied avec une patience inlassable qui ne sacrifiait rien des droits essentiels de l'Eglise, mais qui épuisait insensiblement les dernières ressources de l'hypothèse la plus indulgente.

Mais l'heure des *Non possumus* sonna cependant, et Léon XIII était trop grand Docteur et trop grand Pape pour ne pas l'entendre et lui obéir.

En doctrine, il avait le modernisme croissant en frappant l'américanisme. En politique religieuse, il fit entendre les protestations nécessaires et toujours plus sévères au gouvernement français, et condamna avec une vigueur tout apostolique l'attentat suprême qui

dévoila le fin de son pontificat : la loi contre les Congrégations religieuses.

Telle était la situation quand Pie X monta sur le trône pontifical.

L'opportuniste était mort, la lutte radicale et ouverte allait se déclarer. Léon XIII n'eût pas reculé devant elle, Pie X ne pouvait hésiter à y faire tête.

Le gouvernement français, en la personne de M. Combes, n'attendait qu'un prétexte pour tout rompre.

Le prétexte tardait de venir, tant Rome demeurait patiente et correcte. M. Combes inventa, déchira le Concordat et pressa la préparation de la loi de séparation.

De son côté, le modernisme s'illustrait sans doute sur la fermeté du nouveau Pape, se désarma de plus en plus, et par des affirmations toujours plus audacieuses et une propagande plus envahissante, devint un péril manifeste, alarmant tous les esprits fidèles aux doctrines traditionnelles de l'Eglise.

Pie X fut le Pontife qu'il fallait pour cette nouvelle phase de la double lutte.

Quand tous les moyens de négociation sont épuisés, quand l'ennemi se dévot, quand le provocateur et détraqué des hommes, quand le loge se voit plus sournoisement autour du troupeau, mais l'assaille audacieusement, alors il faut contre ces forces déchaînées un homme fort, une âme vigoureusement trempée, un pasteur intrépide dont le zèle se recule devant aucune parole ni aucune exécution nécessaires.

Mais comme cet homme, ce pasteur Pontife est ministre du Dieu bon, il faut en même temps que ce soit son bon, d'une bonté exquise pour les hommes autant que d'une fermeté inflexible contre le mal.

Tel est le Pontife que les événements de ces cinq années nous ont montré en Pie X.

Il a été ferme autant qu'il est doux, il a été bon autant qu'il est pur ; il a été l'homme du devoir, de tout le devoir apostolique.

Au gouvernement français, il a fait entendre un langage toujours mesuré, mais d'une fermeté indéniable.

A la France catholique, il a prodigué les témoignages d'une bonté inlassable, toujours tendre, toujours exquise dans les délicatesses de ses manifestations.

A la loi sécularisatrice, il a opposé le mauvais et destructeur de la constitution essentielle de l'Eglise, il a opposé le *Non possumus* qu'il fallait, rigoureux et inflexible.

Et il s'est trouvé que ses adversaires eux-mêmes ont prouvé par leurs aveux et leurs actes postérieurs, que cette vérité était la vraie sagesse et qu'elle déjouait les pièges les plus perfides.

Aux erreurs modernes, enfin, il a opposé la magistrale affirmation de nos dogmes et des vérités ni essentielles ni modernes, parce qu'elles sont simplement la vérité. Il a été sévère contre le mal, sévère pour les rebelles obstinés, parce que c'était encore le devoir.

Mais il n'y a pas de Père dont les bras s'ouvraient plus grands aux enfants prodigés, s'ils retournaient à lui.

Voilà le Pape que nous avons et qui nous fallait dans les conjonctures présentes.

Et en ce jour de sa fête, nous remettons son édile Patron, Patron de l'Eglise universelle, de nous avoir donné le Pontife et le Père qui resserre le lacet de l'Eglise, qui sonne le ralliement des esprits sincères et droits autour déjà vérité pure, complète et intégrale de nos dogmes séculaires, qui brave sans peur et sans reproche la clameur imbécille des ennemis de notre foi et les assauts de toutes les puissances d'enfer se brianant aux pieds de l'auguste et seraine majesté de sa force et de sa douceur.

Et nous demandons à saint Joseph de nous garder longtemps le Pontife que son patronage nous a donné : *Ad multos annos !*

CYR.

LE « PÈLERIN »

Nous rappelons à nos lecteurs que le Pèlerin commença, le 29 mars, la publication d'un nouveau roman, écrit par G.-M. Roubaud et illustré par Auer.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 22 MARS
(Edition complète)

La semaine : AOH, les agents intermédiaires — Prodigious angl. — Les patriotes de Lisbonne — L'avalanche de Goppstein. — Zola au Pasthoun. — Promenade à travers le monde des nouvelles, avec 2 illustrations de Lepot.

Roman : L'histoire des deux de Sallies, par M. Dely, avec une illustration de S. Marc. Gravures : Entrée solennelle à Lisbonne du nouveau patriarche. — Après la bataille de Souk-el-Tin (trois photographies). — Téléphone XIII à Barcelone (photographies). — Après l'avalanche de Goppstein. — Les cours d'anglais aux jardins de la paix (dessin de Dambians). — Maitre Alliborème (page par Lemot).

Lectures de la semaine : Les directeurs de théâtre (J. Barbey d'Aurevilly). — Cuntul (G. Courcelles). — La toilette des O. M. (J. Marcellin). — Un vieux journaliste (F. Charmales, de l'Académie française). Nouvelles politiques et agricoles.

Abonnement : Un an, 6 francs ; le numéro, 0 fr. 10. Edition de luxe, 10 francs. 5, rue Bayard, Paris, VIII.

ROME

Par phonogramme de notre correspondant particulier :

La fête du Pape

Le Pape a reçu ce matin à 11 heures, les cardinaux qui lui ont offert leurs souhaits de fête.

Le Pape les remercia, puis exprima ses regrets de la mort du cardinal Casali et montra la médaille trénaire du pape Innocent IX qui lui fut offerte hier par l'archevêque d'Aquila, racontant comment elle était venue en sa possession.

Le Pape reçut ensuite les vœux des prélats de la cour pontificale et des officiers des gardes nobles palatines et suisses.

Le pèlerinage d'Arras

Le Pape a reçu hier Mgr Willier, évêque d'Arras, dont le pèlerinage arrive aujourd'hui mercredi.

Le pèlerinage belge

Le Saint-Père a également reçu le pèlerinage belge, présenté par Mgr De Croÿ. 250 pèlerins étaient rangés dans la salle Clémentine et dans la salle du Consistoire. Le pape, puis Pie X, assis sur son trône dans le palais du Consistoire, entendit l'adresse qui lui a été lue en nom du pèlerinage par Mgr De Croÿ. Sa Sainteté répondit en exprimant sa grande affection et sa vive estime pour les catholiques belges.

Les mutualités catholiques

Nous pouvons affirmer de source absolument autorisée que les informations sur le prétendu autorisation donnée par le Pape pour les associations à Mgr Fuzet reposent uniquement sur une équivoque.

LA MORT DU CARDINAL CASALI DEL DRAGO

Le cardinal Casali del Drago est mort hier mardi, à 4 heures du soir, dans son palais de la Via Quattro Fontane. Il était né à Rome le 30 janvier 1838. Sa mort a été annoncée par le Pape.

Le cardinal Casali del Drago est mort hier mardi, à 4 heures du soir, dans son palais de la Via Quattro Fontane. Il était né à Rome le 30 janvier 1838. Sa mort a été annoncée par le Pape.

UNE EXPULSION SANGLANTE

Hier matin, aux Villards-sur-Thône (Haute-Savoie), 40 gendarmes ont expulsé le curé de son presbytère. Exaspérés par l'insolence de la population, ils ont porté en masse vers la demeure de son pasteur et à vivement protesté contre cette spoliation.

Cinq arrestations furent opérées ; mais la foule, irritée de cette violence inutile, réclama les prisonniers, et voulut les délivrer. Le sang coula. Le capitaine de gendarmerie Breton et à l'hôpital d'Annecy ; sa blessure est sans gravité.

On compte 22 arrestations, dont 17 ont été maintenues.

Les agences ajoutent : « Force est restée à la loi ! » Quelle loi ? La loi de la force. Beau triomphe !

Et l'on parle d'apaisement !

APRÈS TROIS JOURS

Nous avons raconté le départ, qui a eu lieu samedi dernier, des religieux de l'Hôtel-Dieu, à Saint-Quentin.

Or, voici ce que nous lisons aujourd'hui dans le Journal de Saint-Quentin :

M. le maire ne paraît pas avoir été heureux dans le choix des personnes qu'il a placées à l'Hôtel-Dieu pour y remplacer les religieux.

A peine celles-ci ont-elles franchi le seuil de notre établissement hospitalier qu'un scandale et éclate, encore qu'on ait tout fait pour le cacher.

Déjà, vraiment, et M. le maire en conviendra, c'est un peu tôt.

Donc, sur plainte portée au Parquet, une enquête a été ouverte contre une femme de service à l'Hôtel-Dieu depuis quelques jours. Et cette femme vient d'être arrêtée et écrouée sous l'inculpation de vol d'une montre et de divers objets au préjudice d'un malade.

Nous en verrons bien, d'autres.

La Révolution en Haïti

Les réfugiés sont autorisés à partir

New-York, 18 mars. — On télégraphie au Herald, de Port-au-Prince, à la date du 17 :

Il n'y a pas eu d'ultimatum adressé par les puissances. Mais l'attitude du ministre de France a été approuvée par son gouvernement.

Le gouvernement a décidé de permettre aux réfugiés de quitter le pays ; les représentants des puissances avaient conféré aujourd'hui et envoyé une note collective au président Nord-Alexis, pour lui demander de laisser partir les réfugiés.

Au reçu de cette note, le président et le Cabinet discutèrent sur la situation et plus tard le ministre d'Etat écrivit au ministre de France que le gouvernement haïtien, tout en réservant ses droits contre les réfugiés, avait décidé de faire droit à la requête.

Les réfugiés, parmi lesquels se trouve le général Firmin, s'embarqueront le plus tôt possible. Les représentants français, anglais et allemand, s'occupent des détails de l'embarquement.

Quand l'Indéfatigable arriva, le secrétaire de la légation d'Allemagne fut arrêté tandis qu'il cherchait à gagner le rivage ; il fut obligé de louer de la canne pour se défendre contre les indigènes ; ensuite, les représentants des puissances et le commandant de l'Indéfatigable se mirent promptement d'accord pour convenir qu'une fusée serait le signal du débarquement de l'Indéfatigable de marine.

Si la bruit du canon de l'Indéfatigable causa un moment de panique, il eut au moins pour résultat d'empêcher l'exécution du lieutenant Larraque.

A PORT-AU-PRINCE : Retraite militaire

Port-au-Prince, 17 mars. — La ville est calme, mais l'anxiété est dans l'air, comme le montre la panique causée par le salut de l'Indéfatigable à son arrivée.

Officiers et soldats haïtiens se précipitent à leurs postes, femmes et enfants se mirent à courir çà et là en pleurant et il y a des larmes.

LA POLICE A PORT-AU-PRINCE

« Force à la loi »

fallut un certain temps pour rétablir le calme.

Les autorités haïennes démentent qu'il y ait eu des exécutions, sauf celles de dimanche.

Le président Nord-Alexis et les membres du Cabinet protestent de leurs bons sentiments envers les étrangers.

Aucun danger ne menace actuellement les étrangers qui, à en juger par les apparences, vaquent à leurs affaires en parfaite sécurité.

LES NAVIRES EUROPÉENS

Port-au-Prince, 17 mars. — L'arrivée des bâtiments et l'attitude des puissances ont exercé une influence salutaire. Les exécutions ont cessé.

Le nouveau ministre des Affaires étrangères haïtien s'est montré correct, et c'est grâce à son intervention que le gouvernement haïtien n'a pas plus l'embarquement des réfugiés. Des mesures ont été prises pour l'embarquement progressif de ces derniers à bord du D'Estrie.

A propos de l'Indéfatigable, on raconte qu'il y a trois semaines, le président Nord-

L'ÉTAT DES RÉFUGIÉS

Le Standard dit que les listes parvenues à Londres portent le total des réfugiés dans les légations et consulats de Haïti à 100, se répartissant comme suit : consulat de



COMME LUI, C'ÉTAIT UN ÉCRIVAIN

Comme lui, c'était un écrivain. M. Firmin a écrit des ouvrages politiques, notamment le *Président Roosevelt et Haïti*, *Massillon Colcoz*, lui, était un poète et un auteur dramatique. Il a écrit des *Poésies nationales*, des *Impressions*. Il a fait jouer à Port-au-Prince l'opéra *Le Lézard*, l'*École mutuelle*. Il laisse des œuvres dramatiques inédites sur tous les thèmes de

UN GÉNÉRAL HAÏTIEN

l'histoire haïtienne : Toussaint-Louverture, Dessalines, Christophe, Pétion, etc.

On a dû apprendre, hier, aux deux jeunes filles qu'il avait laissées dans une pension à Paris, l'exécution de leur père.

Le président, le général Nord-Alexis, en âgé de 88 ans. Il a fait toute sa carrière dans les troupes haïtiennes.

Pendant la révolution de 1865, il défendit, avec Sainave, le Cap-Haïtien ; en 1892, il devint ministre de la Guerre, sous la présidence Saint-Marc. Depuis lors, il fut mêlé fort activement à tous les événements politiques et militaires qui survinrent dans la République haïtienne. Il se présente au moins une dizaine de fois à la présidence, sans pouvoir parvenir à la magistrature suprême. Enfin il réussit, il y a deux ans, à se faire proclamer président par un Parlement à sa dévotion ; il était élu par 100 voix sur 115 votants.

PROMESSES DE MINISTRE

On l'a vu dans le récit de l'entretien de M. Clemenceau avec M. Dubief, le président du Conseil a déclaré au député de gauche et radical-socialiste, que le projet de budget de 1909 ne pourrait pas être déposé dans le courant de mars, alors que le ministre des Finances avait solennellement promis à la Chambre qu'il serait déposé dès les premiers jours dudit mois de mars.

J'avais, si l'on s'en souvient, annoncé que, nonobstant la promesse de M. Caillaux, le projet de budget ne serait pas déposé en mars.

Aujourd'hui, je suis en mesure d'annoncer qu'il ne sera ni dans le courant d'avril, ni dans la première quinzaine de mai, et je n'y ai pas grand mérite ; mes pronostics ont la sûreté de réalisation, qui fait souvent défaut à ceux du Vieux-Mécan, au début de chaque mois.

Je puis me vanter de prédire à coup sûr, puisque, d'après les bruits répandus par le gouvernement, qui pourtant n'est pas maître des décisions de la Chambre, mais, comme il est le maître des députés, ainsi qu'on dit chez nous : « C'est tout pareil à ce qui se passa en 1908 : alors qu'aux termes des prescriptions de la loi constitutionnelle il devait être bouclé par les deux Chambres le 30 juin, la Commission appelée à l'étudier sera à peine nommée à cette date par la Chambre, les débats ne s'ouvriront en séance que fin octobre ou commencement novembre, et le Sénat aura huit jours pour résister aux folles et dangereuses promesses